



## COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 18 octobre 2013

L'an deux mil treize, le vendredi dix-huit octobre à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

### ETAIENT PRESENTS :

|                    |     |                     |     |                    |     |
|--------------------|-----|---------------------|-----|--------------------|-----|
| Stéphane MILAVEAU  | X   | Jacqueline THEVENIN | X   | Dominique MOREAU   | ABS |
| Claude MICHEL      | ABS | Gérard REVIDON      | X   | Serge BERNADON     | X   |
| Marc SIGNORET      | X   | Christine BIOUS     | X   | Anne-Marie MERY    | X   |
| Thierry AUDOUIN    | X   | Sylvain GAUMET      | X   | Corinne TREBOSC    | X   |
| Françoise MARANDET | X   | Virginie LAVALETTE  | ABS | Bernadette ACCOLAS | X   |

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : Françoise SCHEEPERS

### Modification du compte-rendu de la réunion ordinaire du 20 septembre 2013

Modification du point n°4 : Le fond de concours, octroyé par la Communauté de communes, en faveur de la restauration d'un court de tennis et de l'éclairage en 2014, serait de 12 000 € et non de 13 000 €.

### Point n° 1 : Eco quartier

**Réception de travaux** : Monsieur le Maire informe que la 1ère et la 2ème tranche sont terminées. Lors de la réception de travaux, il a été constaté un problème de buses fissurées lors du compactage. Ce problème serait dû directement aux matériaux utilisés (buses non armées mais fibrées). Une solution de réparation a été trouvée.

**Voie** : Par ailleurs, l'entreprise LAUMONIER a procédé à la réparation de la chaussée rue des récollets, à l'entrée de l'éco quartier.

**Constructeurs** : Monsieur le Maire, accompagné de M. BARRANDON de la SEAu, informe avoir rencontré France Loire, office HLM, pour un projet de construction. France Loire s'est montré très intéressé. Leur souhait se traduirait par la construction de 5 logements adaptés pour personnes âgées et 3 logements de type T3 ou T4 destinés à des familles. France Loire a souligné l'atout que représente la proximité de la maison médicale. Les Loyers de l'office HLM seraient attractifs. France Loire serait aussi en mesure de proposer à ses locataires un accès à la propriété.

La mixité sociale ainsi réalisée, irait dans le sens du Comité de Pilotage, à l'heure de l'élaboration du projet. L'entreprise DO REGO, constructeur de maisons BBC, est très intéressée pour construire dans l'éco quartier.

### Point n° 2 : Travaux en cours

**Remparts** – Lors de la dernière réunion, il a été question de l'accès à l'archéologue pour les fouilles initialement programmées.

Face au quai, la partie droite sera rasée et l'entreprise Comte a fini le muret mais la tour penchée représente encore 2 mois de travail.

**Terrain « Les Thureaux »** – le chemin a été empierré jusqu'à la station de relevage. Prochainement, les cailloux seront broyés et permettront ainsi une parfaite circulation piétonne.

**Raccordement** - L'équipe technique a procédé aux travaux de raccordement à Milandeux qui étaient prévus ; le passage des gaines (eaux pluviales, eaux usées, Télécom et électricité) a été réalisée sans encombre.

### **Point n° 3 : ASSAINISSEMENT - Boues**

La Commission Assainissement s'est réunie en présence de la Chambre d'Agriculture et des services de la Police de l'eau. Le taux de cuivre dans les boues pourrait être dû à la minéralisation de l'eau.

Pour remédier au problème des boues, il a été décidé de créer une plateforme béton qui recevrait les boues et permettrait leur traitement. Un mélange avec de la chaux (en poudre) pourrait réduire efficacement le taux de cuivre. La quantité de chaux sera de 9 tonnes pour 3 bacs soit 750 gr/kg.

Il a été constaté que le taux de cuivre a augmenté depuis le début de l'année. La qualité de l'eau peut être responsable de l'augmentation du taux de cuivre. De ce fait, les analyses de l'eau feront l'objet de surveillance attentive.

### **Point n° 4 : CCAS**

**Colis de fin d'année** : La commission du CCAS s'est réunie le 14 octobre. L'équipe a procédé à la confection des colis de Noël, pour les personnes âgées résidant en maison de retraite et qui ne participent pas au repas annuel du mois de février.

**Repas annuel** : La Commission a planché sur l'organisation du repas qui aura lieu le dimanche 9 février 2014. C'est le thème « marin » qui a été retenu à la fois pour la décoration et dans le choix du menu. Cette année, une animation drôle et en musique se substituera à un DJ, pour une dépense identique.

**Aide au chauffage** : Il a été déterminé les bénéficiaires de l'aide au chauffage. Cette aide sera versée à la mi-novembre.

### **Point n° 5 : Bulletin Municipal**

L'Imprimerie Clerc de St Amand-Montrond a été retenue pour la composition et l'impression du prochain bulletin municipal, pour la somme de 3 300 € HT. De ce fait, la Commission Communication se réunira dès le 22 octobre à 19h pour préparer l'édition 2014.

### **Point n° 6 : Peupliers**

Les bucherons ne sont pas intéressés par les peupliers dont la commune est propriétaire. Les peupliers des remparts peuvent être pris en déchetage. L'entreprise CHIGNAC sera contactée.

### **Questions diverses :**

- **Financement** – Monsieur le Maire informe l'assemblée que la ligne de trésorerie de 240 000 €, contractée en 2012, pour faciliter le paiement de la restauration des remparts, est arrivée à terme et a fait l'objet d'un remboursement. Les travaux n'étant pas totalement terminés, il convient de contracter un prêt sur 10 ans de 140 000 € et d'une nouvelle ligne de trésorerie de 100 000 € qui sera remboursée dès que les subventions seront versées.

- **Restaurant** – Après la visite des locaux de l'ancien restaurant « le Charles VII », actuellement maison d'habitation, une estimation des services des Domaines est en cours. Par ailleurs, il a été demandé à l'Architecte S. PICHON de chiffrer le coût d'une restauration, éventuelle, des cuisines (mise aux normes et matériels). En fonction de ces éléments et des attentes de la propriétaire, une décision collégiale sera à prendre.
- **SDIS 03** – Monsieur le Maire informe avoir reçu les Commandants des Sapeurs Pompiers de l'Allier, pour des travaux à la caserne d'Ainay-le-Château. En effet, l'absence de vestiaires pour les filles est à déplorer d'où la prévision d'une mise aux normes fin 2014. Les projets seront financés à 75 % par les Sapeurs Pompiers (soit 157 657 €) et le reste sera à prendre en charge par la commune (soit 32 000 €). Le conseil municipal donne un accord de principe.
- **Tourisme** – L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme a eu lieu le 17 octobre dernier. L'office a souligné une augmentation globale des visites et a réalisé un bilan des animations 2013. Une exposition sur le monde agricole a remporté un vif succès. Les horaires du point I ont été évoqués et seront modifiés de façon pertinente. Chaque saisonnier effectue 30h/sem., 5 semaines d'ouvertures, du 13 juillet au 15 août.  
Un guide sera réédité pour faciliter les promenades touristiques. Les coins pique-nique seront indiqués.  
En 2014, un cyclo-tourisme est prévu du 3 au 8 août. Le Point de départ et d'arrivée sera à St-Pourçain-sur-Sioule. Quinze mille participants sont attendus. De ce fait, l'office de Tourisme recherche des lieux d'hébergements.  
A noter, quatre périodes pour une nouvelle exposition de la DME, « Les martyres du bourbonnais » qui aura lieu du 5 sept au 5 oct. 2014.
- **Abribus** – L'abribus n'est, à ce jour, pas convenable pour abriter les élèves qui se rendent au collège à Cérilly. L'équipe technique procédera à sa restauration, route de Moulins, dès que possible.
- **Cimetière** – il est nécessaire de prévoir un container supplémentaire pour permettre la séparation des fleurs et des autres déchets.
- **Signalétique - Panneau avec glace** L'entreprise Eurovia a malencontreusement sectionné un panneau signalétique lors des travaux de réfection de voirie dans le lotissement des Récollets, il convient de le remplacer le plus vite possible compte tenu de la dangerosité des lieux.
- **Retraite Sportive** – Le club, victime de son succès, nous informe qu'il ne dispose pas assez de tapis de gym. Les tapis actuels ont été acquis par Ainay Gym et Danse. L'assemblée municipale rappelle que les associations doivent faire face à leur propre besoin de matériel, la commune mettant à disposition gratuitement l'ensemble des salles et assumant les frais liés à celles-ci.
- **Semaine du Goût** – Une fois de plus la semaine du goût a été un vif succès auprès des élèves, le thème de cette année était l'automne.
- **Rythmes scolaires** – Mme TREBOSC informe avoir assisté à une réunion liée à la modification du rythme scolaire, mise en place en septembre 2014. Les communes de Valigny et de Couleuvre ont déjà adopté la semaine à 4,5 jours. Ainay le Château a rendu sa copie pour validation. Le projet a de bonnes chances d'être validé car il n'y a pas à prendre en compte un quelconque transport scolaire. L'aide aux devoirs ou soutiens scolaires seront à nouveau proposer, pour les jours où l'école se termine à 16h. Des travaux périscolaires

seront proposés pour les élèves qui resteraient à l'école les vendredis à partir de 15h. Si intervenants extérieurs il y a, il convient de prévoir une dépense de 50 €/h par intervenant.

- **Réunion Fleurissement** – La Commission Fleurissement s'est réunie et a préparé la cérémonie qui aura lieu le samedi 9 novembre 2013 à 18h00 à la maison des Chaumes, 21 personnes ont participé cette année et seront récompensées.
- **Commerce** - M. et Mme SENDRA sont intéressés par la location du local situé à l'arrière du magasin de la fleuriste pour reprendre une pizzeria.
- **Signalétique** – Il est nécessaire de poser un panneau de priorité pour la *Rue de la castinerie* et faciliter ainsi le croisement des véhicules à un endroit où la rue est étroite et dangereuse.
- **CLECT** – La CLECT s'est réunie et a fixé une nouvelle attribution de compensation financière. Une documentation est à disposition des élus et il sera nécessaire de procéder au vote lors du prochain conseil.
- **ENTRETIEN DU PONT BLANC** – il sera à nouveau demandé à l'UTT de Cérilly de broyer les accotements en contrebas du pont blanc, actuellement en friche.
- **ANCIENS COMBATTANTS** – M. REVIDON informe le groupe qu'un mouvement pour la réhabilitation des français fusillés durant la guerre de 14-18 a lieu ; la commune de Franchesse dans l'Allier est à l'initiative de ce projet dans l'Allier pour réhabiliter 600 personnes fusillées. La commune valide le projet et est favorable à la réhabilitation de ces personnes mortes injustement pour la France.
- **LOCATION** – L'équipe technique procède actuellement à la restauration d'une maison (louée et donc occupée) dont la commune est propriétaire, rue des fossés. Après la restauration complète de la toiture par l'entreprise SERVO, l'équipe technique refait l'intérieur, placo, papiers et peinture. La cuisine et la salle de bain seront entièrement mises aux normes et pour cela, l'occupante devra être relogée.

**L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**

**Le prochain conseil municipal est fixé**

**le vendredi 15 novembre 2013  
à 19h00**